Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1908)**

Heft 74

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Mai-Juin 1908 **N° 74** **Mai-Juin 1908**

Prix du Numéro . . . . . **25 cts.**
Prix de l'abonnement pour non-sociétaires **Fr. 5.— par an**

Preis der Nummer . . . . . **25 cts.**
Abonnementspreis für Nichtmitglieder . . . **Fr. 5 per Jahr**

SOMMAIRE :

1° Communications du Comité Central. *a)* Assemblée générale. *b)* Statuts. *c)* Candidats. *d)* Liste des membres. — 2° Membres passifs. — 3° Expositions. *a)* Exposition nationale des Beaux-Arts à Bâle. *b)* L'exposition de Bâle et le jury d'admission. *c)* Exposition de la Société. *d)* Exposition du Turnus. *e)* Exposition de Venise. *f)* Exposition de la société des Femmes Peintres et Sculpteurs. *g)* Les acquisitions de la Confédération et les Expositions du Kunstverein. — 4° Correspondance des Sections. — 5° Le Kunstverein et le projet d'entente. — 6° Concours. — 7° Petite gazette. — 8° Bulletin des Expositions.

Communications du Comité central.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Comité central a dû prévenir les présidents de sections qu'à la suite de circonstances spéciales, il n'a pas été possible, à son président de s'occuper de la publication du journal.

Pour la même raison, la convocation de l'Assemblée générale dans les délais réglementaires n'a pas pu être faite.

D'autre part un certain nombre de nos collègues désirant voir coïncider l'Assemblée générale avec le Salon de Bâle, nous avons décidé de la fixer au

MERCREDI 5 AOUT

jour du vernissage du Salon (ce dernier aura lieu à 3 heures de l'après-midi) l'assemblée des délégués sera convoquée la veille.

Nous donnerons dans notre prochain numéro le lieu et l'heure exacte à laquelle ces assemblées seront convoquées.

Nous prions les sections ou les membres ayant des propositions à présenter de bien vouloir les envoyer au comité central.

STATUTS

L'assemblée générale de Fribourg avait chargé une commission de mettre à jour les statuts de la société en vue d'une réimpression. *Il ne s'agit pas d'une modification* mais un certain nombre de décisions prises lors des dernières assemblées n'avaient jamais été codifiées et leur inscription dans nos statuts a nécessité quelques changements dans la numérotation des articles.

Certains articles ont aussi été revus au point de vue de la rédaction qui en était franchement défectueuse. Il n'y a donc pas lieu de soumettre ces statuts au vote de l'assemblée, la commission nommée ayant les pouvoirs nécessaires pour faire ce travail qui sera prêt, nous l'espérons, à l'époque de l'assemblée générale.

Candidats.

Les sections ayant des candidats à présenter à la prochaine assemblée générale sont priées d'en faire parvenir au plus vite la liste au Comité central, ainsi que les noms des membres passifs qu'elles ont reçu.